

Mise à jour intermédiaire

Ouverture de plus de 1 000 chambres d'étudiants pour la prochaine année académique



Ouverture de plus de 1 000 chambres d'étudiants dans les principales villes universitaires

Xior ouvrira environ 1 050 nouvelles chambres d'étudiants en septembre, qui généreront des revenus locatifs à partir de cette date. Les propriétés sont toutes situées dans des endroits clés, à proximité d'universités populaires. À Anvers, les résidences Felix (199 unités) et Drie Eiken (334 unités) ouvriront leurs portes, situées dans une oasis de verdure à proximité du campus Groenenborger et du campus Drie Eiken (Faculté de Life Sciences). A Eindhoven, Boschdijk Veste ouvrira à deux pas de TU/Eindhoven, avec qui Xior a également signé un accord pour 150 des 240 unités. La résidence Saragosse en Espagne (340 unités) ouvrira ses portes le 26 septembre lors d'une cérémonie d'inauguration officielle en présence des étudiants, du quartier et de la municipalité.



Saragosse - Espagne



Felix - Anvers

Mise à jour sur la saison de location

La saison de location continue de se dérouler particulièrement bien dans tous les pays. Le taux de location global, incluant les nouvelles ouvertures et les achèvements, s'élève à 93 % à ce jour (94 % si l'on exclut les nouveaux achèvements). Le taux de location reste très élevé et les réservations continuent d'affluer. Xior est donc en bonne voie pour atteindre à nouveau un taux d'occupation complet pour l'année académique à venir.

Bridge loan ABN Amro entièrement remboursé

Xior a entièrement remboursé le solde (43 MEUR) du bridge loan contracté auprès d'ABN Amro. Ce remboursement intégral fait partie de la stratégie de Xior visant à renforcer son bilan en réduisant son taux d'endettement et en améliorant sa position de liquidité. Maintenant que ce prêt a été remboursé, il n'y a plus de prêts arrivant à échéance jusqu'au T3 2025.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter:

Xior Student Housing SA
Frankrijklei 64-68
2000 Anvers, Belgique
www.xior.be

Christian Teunissen, CEO
Frederik Snauwaert, CFO
info@xior.be
T +32 3 257 04 89

Xior Investor Relations
Sandra Aznar
IR & ESG Director
ir@xior.be
T +32 3 257 04 89



À propos de Xior Student Housing

Xior Student Housing SA est la première SIR publique de droit belge, spécialisée dans le segment du logement étudiant en Belgique, aux Pays-Bas, en Espagne, au Portugal, en Allemagne, au Pologne, au Danemark et au Suède. Dans ce segment immobilier, Xior Student Housing offre une variété d'immeubles, allant de chambres avec installations communes, chambres avec sanitaires privés, à des studios entièrement équipés. Xior Student Housing construit depuis 2007, en tant que propriétaire et exploitante, des logements de qualité et fiables pour des étudiants à la recherche d'un endroit où ils peuvent étudier et vivre dans des conditions idéales. Une chambre d'étudiant offrant ce petit plus qui permettra à chaque étudiant de se sentir immédiatement chez lui.

Xior Student Housing est agréée en tant que SIR publique de droit belge depuis le 24 novembre 2015. Les actions de Xior Student Housing sont cotées sur Euronext Bruxelles (XIOR) depuis le 11 décembre 2015. Le 30 juin 2024, Xior Student Housing présente un portefeuille immobilier d'une valeur approximative de 3,2 milliards EUR. Vous trouverez plus d'informations sur www.xior.be.

Xior Student Housing SA, SIR publique de droit belge (BE-REIT)
Frankrijklei 64-68, 2000 Anvers, Belgique
BE 0547.972.794 (RPM Anvers, section Anvers)

Clause de non-responsabilité

Le présent communiqué de presse contient des informations, prévisions, opinions et estimations prospectives faites par Xior, relatives aux performances futures attendues de Xior et du marché dans lequel elle opère (« déclarations prospectives »). Par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques inhérents, incertitudes et hypothèses, tant générales que spécifiques, qui semblaient fondées au moment où elles ont été établies, qui pourront finalement se révéler exactes ou non, et le risque existe que les déclarations prospectives ne se réalisent pas. Certains événements sont difficilement prévisibles et peuvent dépendre de facteurs sur lesquels Xior n'a aucune influence. De plus, les déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. Les déclarations contenues dans le

Anvers, Belgique | 2 septembre 2024 | 8 h 00 HEC

présent communiqué de presse qui portent sur des tendances ou activités passées ne peuvent pas être considérées comme gage que ces tendances ou activités perdureront à l'avenir.

Ni Xior, ni ses représentants, fonctionnaires ou conseillers, ne garantissent que les paramètres sur lesquels les déclarations prospectives sont basées sont exempts d'erreurs, et aucun d'eux ne peut suggérer, garantir ou prédire que les résultats annoncés dans de telles déclarations prospectives se réaliseront effectivement. Les bénéfices réels, la situation financière, les performances ou les résultats de Xior peuvent dès lors sensiblement s'écarter des informations avancées dans ou sous-entendues par ces déclarations prospectives. Xior refuse expressément toute obligation ou garantie de mettre à jour ou revoir les déclarations prospectives, sauf si la loi l'impose. Le présent document a été rédigé en néerlandais et a été traduit en anglais et en français. En cas de divergence entre les différentes versions de ce document, la version néerlandais prévaudra.